

NOM – PRENOM de l'élève

.....

Classe demandée pour 2024/2025 :

4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Régime demandé :

DP 5 jours  INTERNE

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Section Sportive Scolaire HANDBALL

### Année 2024 - 2025

#### 1- PRESENTATION DU DISPOSITIF :

La section sportive du collège Stendhal propose aux élèves intéressé(e)s par une pratique importante du handball d'organiser leur scolarité en conséquence.

En effet, le collège Stendhal, la ligue de BFC de handball, les clubs de Palente et de l'ESBF se sont associés afin de permettre à nos jeunes élèves de mener à bien un triple projet grâce à un emploi du temps aménagé et à des moyens matériels et humains spécifiques.

Ce triple projet permet à l'élève retenu :

- De suivre une scolarité normale et de construire son projet d'orientation post 3<sup>ème</sup>.
- D'accéder à des performances sportives de niveau régional, interrégional voire national et de prétendre à intégrer la filière d'accès au haut niveau
- De participer à l'enrichissement de son parcours citoyen au sein de l'établissement scolaire

Les élèves de la section sportive sont sous la responsabilité du chef d'établissement sur le temps scolaire et sur les temps d'entraînement sportif propres à la section.

#### 2-FONCTIONNEMENT :

- **Langues vivantes au collège :**
  - **LV1** : anglais
  - **LV2** : espagnol, italien, anglais, allemand. Les élèves qui seraient inscrits en **allemand bilangue peuvent le poursuivre au collège Stendhal dans le même groupe que les élèves inscrits en allemand LV2** (mise en place d'une pédagogie différenciée selon le niveau des élèves).
- **Options** : l'emploi du temps des élèves de section sportive est incompatible avec l'option Langue et Culture de l'Antiquité latine.
- **Régime des élèves de section :**

Compte-tenu des emplois du temps des classes de section sportive, les élèves sont automatiquement demi-pensionnaires 5 jours. Une demande d'internat peut être formulée. **Le collège ne disposant pas d'internat, cette demande est cependant soumise aux places qui resteront vacantes à la rentrée scolaire dans les établissements partenaires (Collège Victor Hugo, Lycée Pasteur, Lycée Jules Haag...)**
- L'essentiel des entrées dans la structure se réalise sur la classe de 3<sup>ème</sup>. Le niveau 4<sup>ème</sup> est ouvert aux candidatures mais le nombre d'entrant est alors soumis aux contraintes d'effectifs des élèves de secteur scolarisés en classe de 4<sup>ème</sup> au collège.

**Pour les deux niveaux, le nombre de places disponibles est conditionné aux effectifs de l'établissement.**

**- Fonctionnement de la section :**

- Les élèves de la structure s'entraînent entre 3 et 5 fois dans la semaine. Un suivi médical est organisé par la ligue BFC.
- L'appartenance à la structure ne dispense pas des cours d'Education Physique et Sportive. **La participation à l'AS du collège est obligatoire.**
- Le professeur coordonnateur de la structure, Mme Dabonot, participe aux conseils de classe et s'informe régulièrement du comportement et des résultats scolaires des élèves. Des cours de soutien peuvent être mis en place pour les élèves éprouvant des difficultés.

**Un manque d'investissement dans le travail scolaire ou dans les entraînements, une attitude contraire au règlement intérieur du collège ou des internats peut remettre en cause le maintien d'un élève au sein de la structure.**

### **3- CONDITIONS D'ADMISSION :**

▪ **Il convient de formuler une demande de dérogation au motif 7 auprès de votre établissement d'origine avant le 8 avril 2024. Le nombre d'élèves retenus dépendra du nombre de place disponible dans l'établissement à la date de l'inscription.**

- Avoir rempli le dossier de candidature et fourni l'ensemble des pièces demandées. Après réception du dossier complet, les responsables de l'élève seront destinataires d'une convocation aux tests sportifs.
- Avoir validé son niveau sportif (validation effectuée par le responsable de la section sportive scolaire)

Test sportifs :

Pour les garçons, le 22 Mai 2024

Pour les filles, le 15 Mai 2024

Une commission scolaire se réunira fin mai début juin. Elle jugera si la candidature répond aux exigences particulières de la formation demandée (dossier scolaire et performance sportive seront examinés).

A l'issue de cette commission, deux situations sont possibles :

- **L'élève est retenu** : un courrier l'informera de la décision de la commission. La décision d'affectation définitive sera prononcée début juillet par la DSDEN et notifiée par courrier. (Cette décision est soumise aux places disponibles dans l'établissement)
- **L'élève n'est pas retenu** : le collège Stendhal informera la famille par courrier.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**Nom – Prénom de l'élève :** .....

Date et lieu de naissance : .....

**Nom- Prénom du responsable légal :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Mail responsable légal (obligatoire) : .....

**Etablissement fréquenté en 2022/2023 :** .....

Adresse de l'établissement : .....

Téléphone : .....

Classe suivie : .....

LV1 : ..... PAP :  oui  non

LV2 : .....

Classe demandée :  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Régime demandé :  DP 5jours  Interne (**sous réserve de places disponibles dans les établissements d'accueil**)

## RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club de pratique : .....

Nom – Prénom de l'entraîneur et coordonnées (tel et mail) :

.....

.....

Nombre d'années de pratique : .....

Poste de jeu : ..... Niveau de jeu : .....

gaucher(e)  droitier(e) Taille : .....

Palmarès sportif (classements dans des compétitions, sélections...) : .....

.....

.....

.....

**AVIS MOTIVE DE L'ENTRAINEUR**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**SIGNATURE**

# DOSSIER DE L'ELEVE

(à remplir par l'établissement d'origine)

## APTITUDES SCOLAIRES

Tenir compte des contraintes imposées par une pratique sportive approfondie (entraînements sportifs intenses, déplacements...)

	Avis du professeur principal de la classe et/ou le professeur d'EPS
Capacité à intégrer et à suivre le triple projet (sportif, scolaire et citoyen)	
Capacité à travailler en autonomie dans un temps limité (emploi du temps chargé)	
Capacité à récupérer les cours manqués pour compétitions, stages...	

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom – Fonction et signature

## VIE SCOLAIRE

	Médiocre	Moyen	Bien	Très Bien
Assiduité – Ponctualité				
Comportement général et attitude				
Implication dans la vie de l'établissement (UNSS, AS, projets divers...)				

### AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT SUR LA PERTINENCE DU PROJET :

Très favorable    Favorable    Réservé    Déconseillé

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du Chef d'Etablissement

A JOINDRE AU DOSSIER :

- Photocopies des bulletins de l'année en cours (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre)
- **LETTRE DE MOTIVATION OBLIGATOIRE**

Dossier complet à renvoyer à :

Madame la Principale  
Collège Stendhal  
25, avenue du commandant Marceau  
BP 1445  
25007 BESANCON CEDEX

**Au plus tard le vendredi 7 avril 2023**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAI NE SERA PAS EXAMINE**